

L'écho de Dampmart

www.dampmart.fr

Magazine d'Informations Municipales de Dampmart



Hâte de se retrouver à nouveau
tous ensemble !



Marie CLERC Toutes assurances



**Auto
Habitation
Epargne
Retraite - Santé**

N° Orias 07028991

12, rue St Laurent 77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 05 83 - Fax : 01 60 07 38 35
agence.marieclerc@axa.fr



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE, DE VOIRIE ET DE MISE EN CONFORMITÉ D'ASSAINISSEMENT



SIÈGE SOCIAL

76 Rue Viollet Le Duc
94214 LA VARENNE cedex
Tél : 01.48.83.36.57
limousine94@lalimousine.fr



AGENCE TRAVAUX

9 Rue Saint Blandin
77700 BAILLY ROMAINVILLIERS
Tél : 01.60.43.02.27
limousine94@lalimousine.fr

Réparation Toutes Marques, Peintures...



Agréé Assurances

Ventes de Véhicules
Neufs & Occasions



✉ Goffart-automobiles@orange.fr

☎ 01.60.07.11.22

☎ 01.60.07.15.55

75-79, rue du Général Leclerc - 77400 Pomponne



Votre maison de retraite
médicalisée à Dampmart

- Possibilité d'accueil en séjours permanents & temporaires
- 85 chambres individuelles
- Des terrasses aménagées et un éco-pâturage
- Un espace Réminiscence
- Des unités de vie Alzheimer
- Une unité grande dépendance

MAISON LA DÉTENTE

5 & 7 rue du Limonet - 77400 Dampmart

☎ 01 64 12 76 00

@ www.korian.fr



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Régie publicitaire

**Vous souhaitez
communiquer dans
L'écho de Dampmart ?**

Contactez le service
Communication
de Dampmart.

Tél. :
01 64 30 13 45

Email :
mairie@dampmart.fr



Echo de Dampmart

Magazine d'Informations Municipales

Dépôt légal : n° 97 ARC 013

Directeur de la publication : Laurent Delpech

Rédaction : Commission Communication
& Grégory Pigenel

Directeur de communication - Conception :
Grégory Pigenel

Photos : Mairie de Dampmart, Fotolia

Impression : Saxoprint
RCS : Nanterre 501 516 645

Tirage : 1 700 exemplaires

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



L'édito du Maire

Chères Dampmartoises, chers Dampmartois,

« **Hâte de nous retrouver à nouveau tous ensemble !** »

Le titre de ce nouvel écho est totalement en phase avec l'état d'esprit de notre conseil. **Hâte de partager de nouveaux projets** et moments festifs qui font l'identité de notre village ! **Hâte de mettre en place les différents événements imaginés pour la culture et la musique et hâte de vous proposer des soirées festives avec traiteur** comme déjà organisées par le passé !

Nous espérons pouvoir vivre la fête de la musique fin juin et démarrer nos vendredis culturels.

Mais revenons sur ces derniers 15 mois. **La commune a eu à cœur d'être présente à vos côtés, avec ses moyens limités.** Je vous avoue que parfois, il n'a pas été simple de mettre en place les différents protocoles sanitaires pour le scolaire et le périscolaire, de trouver des masques, du gel, et d'apporter aux plus fragiles notre aide et notre soutien moral. Les inscriptions pour les vaccinations ont aussi été un grand moment... Je vous passe la lenteur administrative pour toutes les procédures juridiques nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.

Je tiens à remercier :

- L'ensemble du personnel communal qui a su répondre présent aux missions de service public et a témoigné un engagement sans faille par sa présence sur le terrain,
- Les directrices d'écoles avec qui le contact a été excellent. Le mot « travail en équipe » a pris tout son sens.
- Marne et Gondoire pour sa réactivité, son accompagnement administratif et logistique.
- Et enfin la région et les services de la présidence pour leur écoute et leur précieuse réactivité dans la mise à disposition de moyens pour notre commune.

Passons désormais à autre chose mais n'oublions pas que cette pandémie aura révélé bon nombre de sujets à améliorer... **Quel programme pour Dampmart dans les semaines à venir ?** D'abord nous retrouver de manière festive. Moins joyeux mais néanmoins obligatoire, traiter les sujets réglementaires avec la future enquête publique pour notre PLU, sujet essentiel à la maîtrise du devenir de notre village. J'attends de vous une participation forte car si le projet a été imaginé par vos élus, il sera vécu par tous.

Dans ce magazine, notre adjointe vous explique la nouvelle taxation imaginée par nos élites. Au final, nous sommes très prudents sur les futures ressources financières de la commune pour mener à bien nos projets.

A ce sujet, les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin doivent retenir notre vigilance car notre futur dépend de bon nombre de leurs actions. **Aussi, il me semble utile de vous dire ce que nous attendons des candidats.**

- **Améliorer la capacité éducative** avec création de collèges et de lycées, en particulier au nord de la marne. L'offre est aujourd'hui largement insuffisante sur le territoire de Marne et Gondoire alors même que la population est en forte croissance. Pour rappel, le département a la compétence des collèges, la région celle des lycées. C'est donc de cette dernière que nous attendons la mutation du lycée Perdonnet en lycée polyvalent et technique. Les terrains identifiés pour créer un collège appartenant à la Région, vos futurs élus devront coopérer, pour l'intérêt de tous.
- **Les structures routières comme le pont en X, la déviation de Chalifert Jablines et divers morceaux de route ou voirie qui faciliteront le déplacement** au sein de notre territoire et favoriseront la création de lignes de transports en commun. Là encore, la relation Territoire, Etat, Département et Région est essentielle.
- **Continuer à valoriser notre environnement** par la création de nouvelles sentes et poursuivre l'aménagement des bords de Marne. >> Département, Région, Marne et Gondoire.
- **Réussir et prendre à bras le corps la transition écologique** en réduisant au maximum notre bilan carbone par la création de structures recyclant nos déchets et permettant de créer de nouvelles sources d'énergies comme la méthanisation pour la production d'électricité. Aider nos administrés à rendre leur habitat plus économe par la mise en place de service de conseils aux propriétaires. >> Département et Région
- **Et bien sûr, de nouvelles subventions aux communes pour mener à bien leurs projets** >> Région, département et Etat.

Vous avez bien compris que pour obtenir tout cela il faut travailler à développer une présence accrue dans ces différentes structures. La disponibilité est un élément essentiel. Je vous laisse le soin de bien lire les programmes des futurs candidats. N'hésitez pas à les contacter ou à les interpeller pour vous faire une idée. J'espère donc vous voir nombreux les 20 et 27 juin, conscients de la valeur de votre vote. Pour ces élections compliquées à mettre en œuvre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à tenir les bureaux de votes et assurer le dépouillement.

En attendant de vous rencontrer à nouveau, permettez-moi de vous souhaiter le meilleur. Protégez-vous, prenez soins de vous et de vos proches.

Laurent DELPECH
Maire de Dampmart

23 avril 2021

ACCUEIL DES ENFANTS DE PERSONNEL PRIORITAIRE

Et voilà l'accueil des enfants de personnel prioritaire est terminé. Nous reprenons le chemin de l'école à partir du lundi 26 avril 2021. Julien repart à l'école des Vallières et moi je repars direction l'école Emile Blanchet avec mon casque Stormtrooper customisé selon l'artiste STOZ durant les vacances à l'ACM Maurice MOISY. Bonne reprise à tous et prenez soin de vous.



10 mars 2021

VISITE DU SOUS-PRÉFET

Accueilli par le Maire Laurent Delpech, le sous-préfet François-Claude Plaisant a visité notre commune. De nombreux sujets abordés comme la sécurité du territoire, l'urbanisme et la relation état-commune. Le tout dans une bienveillance réciproque.



11 février 2021

LA SAINT-VALENTIN DES ENFANTS

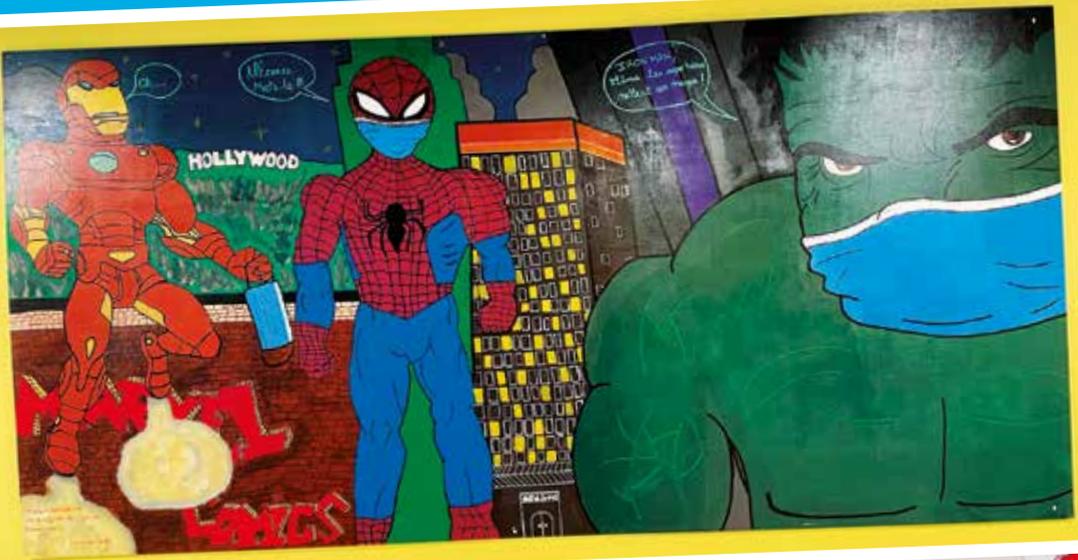
Les enfants se sont prêtés au jeu de la Saint-Valentin 2021 avec l'équipe de l'ACM. Bravo pour leur imagination !



18 février 2021

VACANCES DE FÉVRIER À L'ACM

Fresque réalisée par les enfants de l'ACM Maurice MOISY, du groupe des Pandas (CE2, CM1 et CM2). Même les super héros mettent un masque. Continuons et protégeons nous tous ensemble en maintenant les gestes barrières.



5 janvier 2021

VACANCES DE FIN D'ANNÉE À L'ACM

Et voilà, les vacances de fin d'année à la montagne à l'ACM de DAMPMART sont terminées après des ateliers de création, de découverte culturelle, de différentes pratiques sportives et festives.

Nous vous souhaitons à tous pour cette nouvelle année une avalanche de joie, de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets.



31 octobre 2020

DU NOUVEAU À DAMPMART !

Le premier food-truck à Dampmart s'est installé sur la place de l'Église. D'autres suivront permettant de retrouver une spécialité différente chaque jour de la semaine.





13 septembre 2020
FESTIVAL DES BELLES ANCIENNES
 Sous un soleil radieux, cet événement annuel et exceptionnel à Dampmart a une fois de plus vu un défilé de belles voitures pour la joie des petits et des grands !



12 septembre 2020
CARNAVAL : LE MONDE VOLANT
 Malgré les circonstances, le carnaval s'est déroulé dans la bonne humeur à Dampmart. Merci aux bénévoles, aux agents du service animation de la ville toujours présents et à tous les participants.



5 septembre 2020
FORUM DES ASSOCIATIONS
 C'est le rendez-vous incontournable des associations qui sont le mouton de notre ville. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition à la rentrée de septembre 2021.



29 juillet 2020
DES VACANCES ARTISTIQUES !
 Les enfants de l'ACM Maurice MOISY ont été heureux de pouvoir présenter à leurs parents toutes leurs œuvres réalisées durant le mois de juillet avec l'équipe d'animation autour du projet « À la manière de... » Bravo à nos artistes en herbe !

Sommaire

Enfance & Scolaire

Dépense minute devant l'école des Vallières	7
La loi EGALIM, un plus pour Dampmart !	7
Info Collège Marcel Rivière de Lagny sur Marne	7

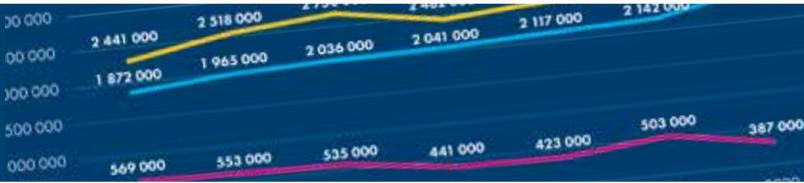


Vie locale

Un ASVP depuis le 15 avril	8
Le City-park est enfin accessible	8
Food-truks : dynamiser notre ville et retisser du lien !	9
Marne et Gondoire adopte le permis de louer	10
Séniors : Semaine Bleue 2020	11
Hommage : 11 novembre, n'oublions jamais !	11
Élections : la mairie recherche des scrutateurs	12
Des nouveaux colis de Noël pour nos aînés	12
Le clin d'œil de nos Dampmartois(es)	12
Comme tous les restaurants étoilés, Le Quincangrogne s'adapte à la crise	13

Finances

BUDGET : les réalisations 2020 et les prévisions 2021	14
--	----



Urbanisme & Travaux

Le Plan Local d'Urbanisme de Dampmart (PLU)	16
Travaux : infos chantiers	18

Environnement

Faire face à la prédation du frelon asiatique	19
Composter pour rendre à la nature ce qu'elle nous a donné	20
Réduction de fréquence des collectes du verre	21



Culture & Loisirs

Programme de la Bibliothèque de Dampmart	22
Les coups de cœur de Loris Bardi	22
Pauvre culture... ..	22

La parole aux associations

Association des parents d'élèves	23
TY'FIT ET PILATES	24
Comité de défense dampmatoise	24
Boxe Française	25



Informations & Communication

Opération tranquillité vacances	26
L'île de loisirs de Jablines-Annet, c'est ouvert cet été !	26
Plan canicule	26
Plan local des Mobilités	26
Etat-Civil	27



AMÉNAGEMENT

Dépose minute devant l'école des Vallières

Depuis l'aménagement provisoire du dépose minute à la place du parking de l'école des Vallières (non utilisé en raison du plan VIGIPRATE), nous avons constaté que cette infrastructure remplit parfaitement sa fonction en rendant plus fluide la circulation devant l'école élémentaire "Les Vallières" rue Emile Blanchet.

Quelques rappels de bonne conduite :

- **La priorité est donnée aux véhicules passant par la dépose afin d'en faciliter la fluidité.** Les voitures passant par la rue Blanchet, doivent donc céder le passage aux véhicules sortant de cette dépose rapide.
- Les problèmes de circulation sont récurrents devant les écoles, pourtant, **un peu de patience, de tolérance, de civisme, quelques mètres à pieds peuvent changer** cela pour la sécurité et la bonne humeur de tous.
- **Nous rappelons qu'il est interdit de stationner 5 m avant un passage piétons.**
- **Devant le auvent de l'école, il est préférable de laisser cet espace libre** tant pour la sécurité des enfants et des adultes que dans le cadre du plan vigipirate. Déposez donc vos enfants avant ou après cette zone.

LA LOI EGALIM

Un plus pour Dampmart !



Notre commune n'a pas attendu 2022 pour mettre en place la loi Egalim. Elle est appliquée depuis septembre 2019, pour la restauration scolaire et le portage des repas de nos anciens.

Elle consiste à proposer un repas constitué d'au moins 50% de produits issus de l'industrie durable dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique.

Les produits alimentaires servis doivent être porteur des signes quant à leur qualité et leur provenance.

Les mentions « **Label Rouge** », « **Appellation d'Origine** », « **Pêche durable** » et « **Produit de la ferme** » par exemple, sont des critères requis au regard de la loi Egalim.

Pour une diversification des repas, un menu végétarien est proposé une fois par semaine (obligation de mise en place novembre 2019).

Un plus pour tous !

L'autre objectif de cette loi est de mieux rémunérer les agriculteurs et d'agir pour une alimentation saine et solidaire.

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance et son développement. Les repas sont donc importants et c'est l'occasion de partager avec ses amis, un moment privilégié de détente et de plaisir, et de goûter éventuellement à de nouvelles saveurs.

Le plastique, on ne le veut plus !

La loi concerne aussi la consommation des plastiques à usage unique. Les bouteilles d'eau, les gobelets, les pailles et tous les autres objets en plastique à usage unique sont formellement interdits.

Collège Marcel Rivière de Lagny sur Marne

Suite à la sectorisation demandée par le département et non approuvée par les communes du nord de la Marne, nos collégiens se sont vus rattachés au Collège Marcel Rivière, pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Auparavant et ce depuis des décennies, le collège le Moulin à Vent de Thorigny sur Marne était celui de rattachement.

C'est la 4ème année que cette sectorisation est en place, de ce fait à la rentrée de septembre 2021, tous nos collégiens seront au collège Marcel Rivière.

Un service de transport est mis en place par le département. Les enfants devront donc être munis d'une carte SCOL'R pour pouvoir prendre le car. Cette carte est à demander sur le site internet du département.

La desserte spécifique pour le collège de Thorigny par les bus AMV ne sera donc plus assurée.



SÉCURITÉ

Un ASVP depuis le 15 avril

Depuis février, la police municipale n'est plus effective du fait du départ à la retraite de notre agent. Monsieur le Maire, Laurent DELPECH, a proposé à l'assemblée le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) afin qu'il soit opérationnel à partir du 15 avril 2021.

Un ASVP est un agent communal chargé de certaines fonctions de police administrative, en uniforme afin de permettre son identification sans ambivalence aux yeux du public.

Muni d'une carte professionnelle, il est agréé par le Procureur de la République et assermenté par le juge du Tribunal judiciaire.

Ses missions principales :

- Faire respecter la réglementation routière.
- Relever les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires.
- Accueillir et orienter le public.
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires aux heures d'entrées et sorties des classes.
- Constater les infractions au code de l'urbanisme.

Ainsi, il pourra renforcer le service à la population, citoyenneté, urbanisme en y exerçant des tâches administratives.

En assurant une présence quotidienne dans les rues de la ville, Alain.C (54 ans), fonctionnaire territorial depuis plus de 18 ans, se consacrera ainsi à des missions de prévention et de médiation.

SPORTS

Le City-park est enfin accessible

Nos jeunes sportifs de Dampmar l'attendaient... le City-park est en service depuis début décembre en libre accès derrière le Gymnase Roby. Cet équipement sécurisé permettra la pratique sportive en toute liberté.

Le sport est un enjeu sociétal et le constat depuis des années va à la diversité des disciplines pouvant être proposées sur une même commune. Les habitants veulent faire du sport sans avoir à faire 10 km pour trouver un terrain de foot ou de tennis pour occuper les enfants le mercredi ou les week-end.

Un terrain multisports est un lieu d'échange et de partage pour les habitants. Le City-park permet de pratiquer au moins 8 sports grâce aux tracés multisports élaborés par des éducateurs sportifs. C'est un équipement sportif sûr et esthétique et ainsi qu'un investissement pérenne pour la commune.

Un city-park présente de nombreux avantages :

- **Multi activités** : basket, foot / mini foot, handball, volley, tennis-ballon, hockey... il permet d'offrir une variété de sports et de répondre aux goûts d'un maximum de pratiquants.
- **Lieu d'échange social**, de rencontre et de partage intergénérationnel autour des valeurs positives véhiculées par le sport.
- **Compact** : ses dimensions permettent une insertion plus aisée.
- **Accès libre et gratuit pour tous** (dont PMR).



DES FOOD-TRUCKS À DAMPMART CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

PLACE DE L'ÉGLISE

DAMP MART
FOOD-TRUCK

COMMERCES

Dynamiser notre ville et retisser du lien !

Depuis le 31 octobre dernier, sur la place de l'Eglise, des food-trucks se succèdent au fil de la semaine. Sélectionnés pour leur qualité et par convention avec la mairie, ils proposent leurs spécialités aux Dampmartois gourmands ou curieux.

Dans un souci de diversification, la municipalité a sélectionné sept food-trucks pour leurs spécialités qui composent une offre différente chaque jour de la semaine en vous faisant voyager autour du monde.

L'offre évoluera sans doute et nous continuerons de sélectionner les food-trucks en fonction de la diversité culinaire.

Info COVID-19

À l'heure où nous écrivons cet article, les food-trucks subissent les restrictions liées au confinement et couvre-feu. Leur organisation étant rendue compliquée, leurs horaires et présences sont régulièrement modifiées.

Un affichage sur la place de l'Eglise et en mairie est régulièrement actualisé ainsi que sur le site internet et la page Facebook de la ville.

LUNDI

TUK TUK
THAI

AUTHENTIC THAI
STREET FOOD



MARDI

BIO'TIFUL
CRÊP'S

CRÊPES & GALETTES
BIOS



MERCREDI

SAMEH
FRICASSÉE

SPÉCIALITÉS TUNISIENNES
SANDWICHES SALADES



JEUDI

FEEL
TAJINE

SPÉCIALITÉS
MAGHRÉBINES



VENDREDI

SO'6
LA SAUCISSE

LE SPÉCIALISTE
DE LA SAUCISSE



SAMEDI

PIZZA
JO'

LE SPÉCIALISTE
DE LA PIZZA



DIMANCHE

LE
MABOUYA

SPÉCIALITÉS
CRÉOLES



Retrouvez toutes les infos
sur le site et la page
Facebook de la ville :

dampmart.fr

 VilleDampmart



Marne et Gondoire adopte le permis de louer

**A compter du 1^{er} décembre 2019,
est institué le permis de louer par
la Communauté d Agglomération
de MARNE ET GONDOIRE.**

Il s'agit pour les propriétaires bailleurs privés de demander l'accord à M&G, pour une nouvelle mise en location, ou un changement de locataire pour louer le bien.

Modalités :

1 - DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION

Pour cela :

- Utiliser le formulaire CERFAN[°] 15652*01.
- Annexer un dossier de diagnostic technique (DDT).
- Déposer les documents en mairie directement ou les envoyer par mail ou par voie postale avec A/R.

2 - RÉCÉPISSÉ DE DEMANDE D'AUTORISATION

À réception d'un dossier complet, la mairie délivre un récépissé de demande d'autorisation .

**ATTENTION CELUI-CI
NE VAUT PAS AUTORISATION**

3 - VISITE

- La mairie transmet le dossier à M&G.
- Un opérateur mandaté contacte le prioritaire ou l'agence qui gère le logement pour le contrôler .
- Un état des lieux est fait selon des critères définis tels : sécurité, salubrité, etc.

Au terme de la visite, l'opérateur rédige un rapport et formule un avis, destiné à la collectivité.

4 - DÉCISION

- Celle-ci est notifiée au propriétaire par voie postale, au plus tard un mois après la réception du dossier en mairie.
- Un rejet peut-être signifié s'il porte atteinte à la sécurité ou à la salubrité.
- Les travaux devront être réalisés et si le propriétaire souhaite toujours louer son bien, une nouvelle demande devra être faite.

Le permis de louer est valable 2 ans.

Passée cette date, l'autorisation doit être renouvelée à la mise en location avec un nouveau locataire.

Le permis de louer doit-être joint au bail du locataire.

SÉNIORS

Semaine Bleue 2020

Juste avant la parution du nouveau décret du deuxième confinement, la Semaine Bleue a heureusement pu avoir lieu du 5 au 9 octobre 2020.

Les « Anciens » ont pu se réunir chaque jour au sein d'un atelier différent : art floral, patchwork, travaux manuels, peinture, broderie et promenade douce se sont enchaînés et ont été très appréciés par les personnes présentes.

Ces ateliers étaient gratuits et ouverts à tous nos anciens.

Nous trouvons dommage qu'il n'y ait pas eu plus de participation. Beaucoup de personnes âgées nous disent, en ces moments difficiles, se trouver bien seules, alors pourquoi ne pas venir participer à des ateliers tout simples où chacun plaisante, rigole, s'amuse en réalisant quelque chose de nouveau au sein d'un groupe de joyeux compères ?

Nous disons un grand merci à Eveline MERCIER et à Marc DELACHERIE qui ont su prendre sur leur temps pour animer du mieux possible ces divers ateliers.

Espérons que l'année prochaine nous serons encore plus nombreux et ce, dans de meilleures conditions.



HOMMAGE

11 novembre, n'oublions jamais !

Il y a plus de cent ans, ils mouraient pour leur pays. Pour ne pas les oublier, un hommage leur a été rendu comme chaque année le 11 novembre en comité restreint du fait de la pandémie. L'an prochain, espérons que nous serons à nouveau nombreux pour leur témoigner notre respect et notre gratitude.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

La mairie recherche des scrutateurs

Dans le cadre des élections régionales et départementales du 20 et 27 juin 2021, nous recherchons des scrutateurs bénévoles (de 18h à 20h), inscrits sur nos listes électorales, pour assurer le dépouillement.

L'État nous demande de désigner comme scrutateurs, en priorité des personnes vaccinées ou immunisées ou ayant un test négatif datant de moins de 48 heures.

La Mairie proposera aux scrutateurs non vaccinés et ne disposant pas d'un test négatif datant de moins de 48 heures le jour du scrutin des autotests mis à disposition par l'État.

Si vous souhaitez participer au dépouillement, merci de vous inscrire par mail à : election@dampmart.fr

SÉNIORS

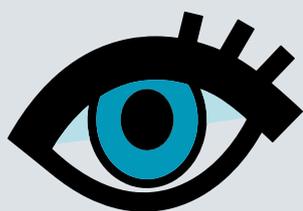
Des nouveaux colis de Noël pour nos aînés



Cette année et pour cause de pandémie, pas de repas-spectacle pour nos aînés, donc distribution de colis à tout le monde !

Nous avons rajeuni nos colis. Nous avons changé de fournisseur qui nous les a proposés dans une jolie boîte style mallette qui peut servir par la suite de boîte à couture ou pour ranger des photos, des lettres etc... **alors on n'a pas hésité et c'est une bonne chose car ils ont été fort bien acceptés par nos anciens qui ont beaucoup apprécié ce changement.** Nous avons commandé des colis individuels pour nos aînés seuls et des doubles pour ceux ayant encore le plaisir d'être ensemble.

Les colis ont été distribués durant une semaine 15 jours avant Noël par les volontaires de l'équipe municipale à partir du fichier des personnes âgées de plus de 70 ans de la mairie. **Chaque colis a été remis aux personnes en mains propres permettant ainsi de discuter un peu avec chacun,** de prendre des nouvelles et de voir si tout allait bien - surtout en ce moment -. Cette distribution a concerné 243 personnes.



Le clin d'œil de nos Dampmartois(es)

Merci à Stéphanie, une dampmartoise sportive et lève tôt, pour les photos des bords de Marne à l'aube que nous avons reçues pendant le deuxième confinement en Novembre. N'oubliez pas de sortir, de marcher, de respirer et surtout de profiter de notre splendide environnement préservé.





GASTRONOMIE

Comme tous les restaurants étoilés, Le Quincangrogne s'adapte à la crise

Cinq ans après l'ouverture du Quincangrogne, le restaurant qu'il a créé en bord de Marne à Dampmart, et presque trois années après l'obtention de sa première étoile au Guide Michelin en février 2018, le chef Franck Charpentier se bat au quotidien pour tenir ce prestigieux établissement à flot.

Si l'objectif final est de rouvrir et faire du chiffre pour éponger les dégâts des différentes fermetures depuis le début de la crise, en attendant, l'équipe du Quincangrogne ne baisse pas les bras et s'affaire sans cesse en s'adaptant aux nouvelles forces de vente. Depuis le début de l'année, le restaurant propose un menu gastronomique à emporter.

Pour les fêtes de fin d'année, le restaurant s'était déjà essayé à la vente à emporter en proposant essentiellement du foie gras maison, une initiative qui avait rencontré un franc succès.

Aujourd'hui, plus que de renflouer les caisses de l'entreprise, la vente à emporter d'un menu gastronomique est avant tout un moyen de s'occuper l'esprit et de rester en contact avec la clientèle.

Une bonne étoile protège l'avenir du restaurant.

La bonne nouvelle est tombée en ce début d'année remontant le moral de toute l'équipe : **le guide Michelin 2021 a confirmé sa place à la table des restaurants étoilés.** Cette distinction renouvelée est propice à tout espoir de voir cet établissement traverser cette crise sans trop y laisser de plumes et de sauvegarder les emplois dont certains bénéficient à des Dampmartois.

Vivement que nous puissions à nouveau profiter de la joie de se retrouver dans ce cadre atypique où l'on contemple la Marne s'écouler paisiblement par la fenêtre d'un côté, les cuisiniers s'affaire de l'autre derrière la longue vitre de la cuisine tout en dégustant un apéritif avant la farandole des plats les plus exquis.

POUR RÉSERVER :

Tél. : **01 64 44 44 80**

Site web : hotel-restaurant-lequincangrogne.fr

Léa Pature, pâtissière au Quincangrogne, sacrée meilleure apprentie de France !

Cette jeune pâtissière a relevé le défi du concours du meilleur apprenti de France en décrochant une médaille d'or.

C'est un grand chelem. À 20 ans et après avoir remporté les épreuves départementales et régionales, cette jeune apprentie du restaurant et étudiante de l'Utec d'Émerainville s'est offert une belle victoire à la finale nationale.

La pièce artistique avait pour thème l'odyssée de l'espace. Alors, sur les conseils de ses chefs et comme un clin d'œil à Disney, où elle a suivi une partie de son apprentissage, Léa Pature a réalisé l'Étoile Noire de Star Wars en chocolat, transpercée d'un sabre laser en sucre rouge. Sa pièce de 3,2 kg de chocolat et haute de 80 cm, s'est donc démarquée par son originalité, un des critères évalués par le jury.



BUDGET : les réalisations 2020 et les prévisions 2021

2020, UNE ANNÉE ATYPIQUE

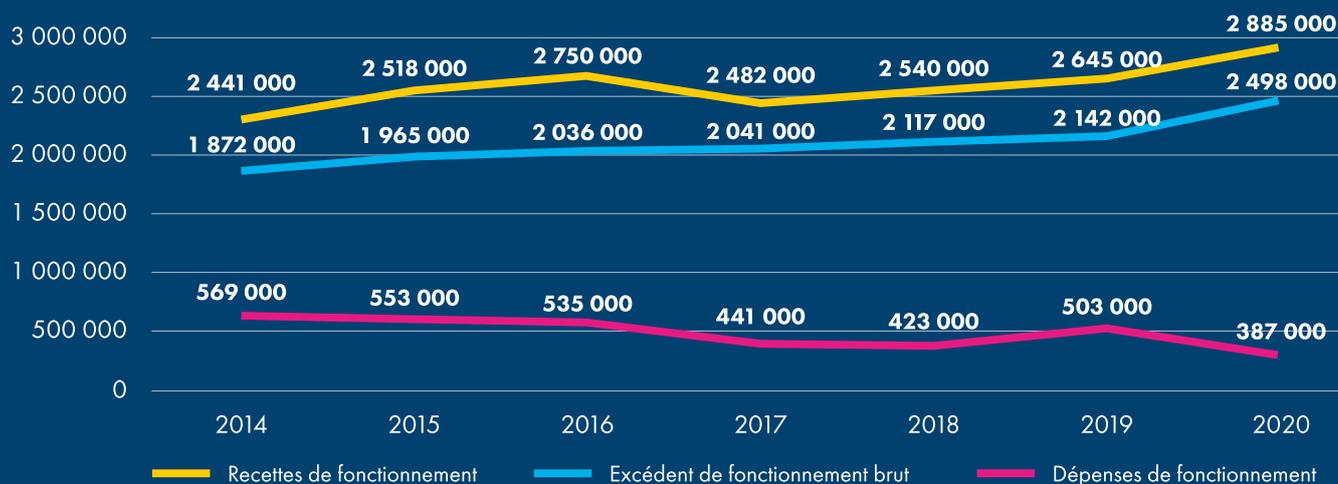
Les prévisions ont été mise à rude épreuve, entre les mesures sanitaires, les arrêts de chantier, les difficultés à faire avancer les projets. Néanmoins, le bilan est plutôt positif puisque la commune a fait le choix d'assurer l'ouverture des écoles et de périscolaire afin de permettre aux enfants de ne pas décrocher, mais aussi pour permettre aux parents de reprendre le cours de leur vie professionnelle.

Les comptes ont donc été impactés des choix faits et assumés : l'embauche de 7 CDD destinés à répondre aux exigences sanitaires dans les lieux recevant des enfants :

écoles, cantine, centre de loisirs, l'acquisition de masques destinés aux dampmartois, la fermeture des services à l'enfance : accueil périscolaire, cantine, étude, générant une absence de ressources malgré le maintien des charges de personnel. La commune a de plus pris la décision d'aider le café en l'exonérant de 3 mois de loyer, les aides de l'Etat durant le premier confinement ne permettant pas de couvrir les charges fixes des commerces.

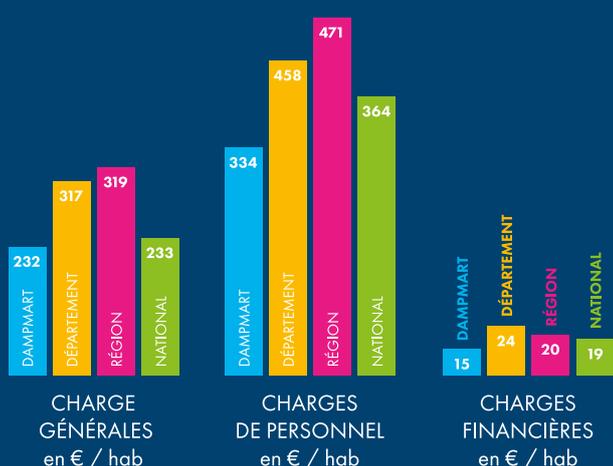
Les services ainsi que les élus ont travaillé à limiter l'impact de la crise sanitaire.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 À 2020



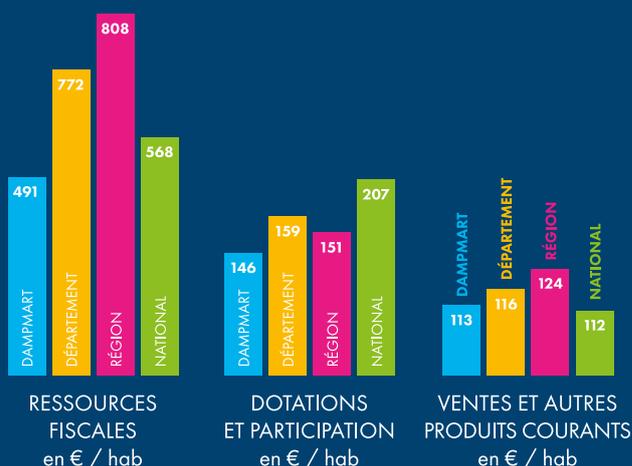
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Principaux ratios



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Principaux ratios



Sources : Comptes administratifs 2014 à 2020.

L'excédent de fonctionnement réalisé a été de 386 714 €

Cet excédent représente, après remboursement des emprunts pour **171 103 €**, une capacité nette d'investissement de **215 611 €**.

Les investissements et leur financement

Les dépenses d'investissements 2020 ont totalisé **1 437 191 €** hors emprunt et sont essentiellement constituées des travaux

au gymnase, du city park, de la seconde tranche de travaux de la place du général Leclerc, de l'extension du cimetière ainsi que de l'acquisition du terrain jouxtant la future maison de santé, destinée à division pour l'aménagement d'un parking avant revente de la partie non utilisée.

Les recettes d'investissement ont été de **1 444 910 €**, constituées du FCTVA, de subventions et de la vente de terrains de la ZAC des cordonniers. La commune n'a souscrit aucun emprunt en 2020.

Ainsi, compte tenu de réserves de **1 199 308 €** à fin 2019 et d'un déficit d'investissement de **163 384 €**, notre fonds de roulement à fin 2020 était de **1 422 638 €**.

LES ORIENTATIONS 2021

En matière fiscale

Dans un contexte de réduction de la taxe d'habitation pour les ménages, décidée par le gouvernement, et de perte de levier financier pour les communes, les décisions d'augmentation suivantes ont été prises en 2021 concernant la taxe sur le foncier bâti et non bâti.

Nous précisons que la réforme du financement des communes prévoit le transfert de la part départementale de 18% aux communes à laquelle s'ajoute une compensation éventuelle en cas de non équivalence des anciennes recettes de taxe d'habitation sur la base du taux de 2017. Les taux de taxe foncière sur le bâti et le non bâti, votés entre 2020 et 2021 ne sont donc pas comparables sans ajout au taux communal de l'ancien taux départemental. La variation effectivement supportée par les ménages sera exclusivement celle détaillée ci-dessous. Les 20% des ménages n'ayant jusqu'à présent pas été concernés par la baisse de la taxe d'habitation verront cette dernière réduite d'un tiers en 2021.

Evolution des taux	2020	2021	Variation en %
Taxe d'habitation	-	-	-
Taxe sur le foncier bâti	44,30	44,80	1,12%
Taxe sur le foncier non bâti	55,00	55,62	1,13%

En matière de fonctionnement

Les charges sont budgétées pour un montant de **2 499 130 €**, en augmentation de 4% suite à :

- Une augmentation des frais généraux de **8,5 %**. Le budget 2020 avait été revu à la baisse suite aux effets du COVID (baisse de fréquentation de la cantine liée à la fermeture des écoles).

- Impact en année pleine de l'externalisation du service de la cantine et de la hausse des tarifs liés à la loi EGALIM.
- Succès de la cantine appelant une réflexion sur la politique tarifaire.
- Frais de contentieux (marché public, promoteur)
- Une augmentation des charges de personnel de **2.3 %** liée essentiellement à des doubles postes dus à 3 départs en retraite et à l'organisation des élections.

Les recettes de fonctionnement sont budgétées pour **2 697 814 €**, en hausse de 4% suite essentiellement à la hausse des prévisions de produits des services, moins impactés par le COVID en 2021.

En matière d'investissement

Le budget prévoit des investissements pour un montant de **1 245 286 €** dont les principaux :

- Réparation des malfaçons du toit du gymnase.
- Travaux dans les bâtiments scolaires.
- Réfection du clocher de l'église subventionnée à **80%**.
- Acquisition de terrain dans le cadre de l'opération d'aménagement rue de Bourdin.
- Eclairage public.
- Report d'investissement 2020 : Cimetière; City park; Place de l'église.

Les recettes d'investissements budgétées s'élèvent à **992 164 €** constituées comme suit :

- PUP rue Colas : **220 000 €**
- FCTVA et taxe d'aménagement : **196 823 €**
- DETR et subventions : **221 341 €**
- Cession de terrain : **354 000 €**

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme de Dampmart (PLU)

Point d'avancement de la révision

Le 21 février 2019, le Conseil Municipal de Dampmart, par délibération a décidé de réviser le PLU de Dampmart en fixant sept objectifs majeurs et fixer les modalités de la concertation.

1 - LES OBJECTIFS

Objectif n°1 :

Inscrire le prochain PLU dans le cadre des avancées de la loi ALUR du 24 mars 2014 (de l'ordonnance du 23 septembre 2015 et son décret du 28 décembre 2015) et de la loi ELAN du 23 novembre 2018 en intégrant dans le PLU les changements que ces lois opèrent.

Objectif n°2 :

Tenir compte de la loi du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'Agriculture l'Alimentation et la Forêt (Loi LAAAF).

Objectif n°3 :

Construire une vision globale et actualisée du développement de la commune, en anticipant les orientations du SCOT de MARNE ET GONDOIRE en cours de révision.

Objectif n°4 :

Accompagner et maîtriser la densification et la qualité des formes urbaines, en évitant les divisions foncières anarchiques, en conditionnant l'offre de logement à la réalisation de places de stationnement adaptées, et prévenant toute forme de précarisation des logements.

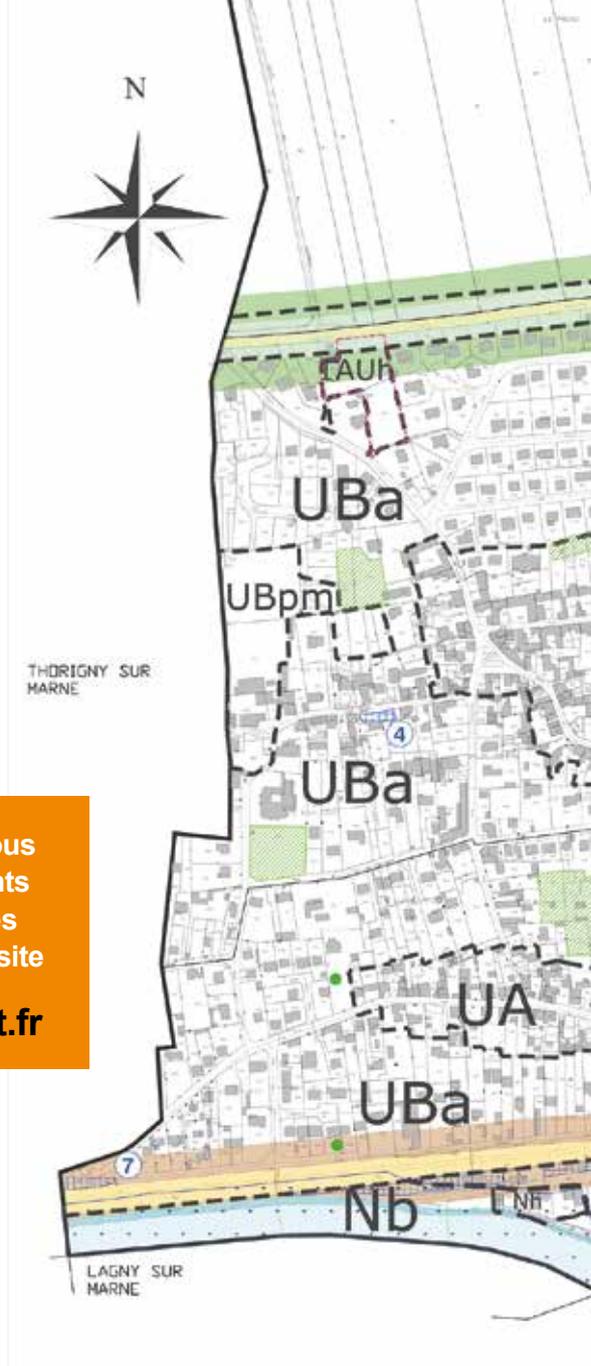
Objectif n°5 :

Inscrire des orientations d'aménagement et de programmation prenant en compte les besoins en équipements publics, d'une population essentiellement résidentielle et en augmentation constante. Compte tenu de la capacité actuelle des équipements publics municipaux ou présents sur la commune, les lotissements et autres opérations d'aménagement et de constructions doivent pouvoir donner lieu, en secteurs urbains ou à urbaniser, à des participations pour la réalisation de programmes d'équipements publics (gymnase, périscolaire, voirie, etc.), conditions indispensables à une urbanisation équilibrée, raisonnée et durable.

Objectif n°6 :

La révision du PLU s'applique à l'ensemble du territoire communal. La partie Est du secteur urbanisable (entre la voie

Retrouvez tous les documents officiels et les plans sur le site dampmart.fr

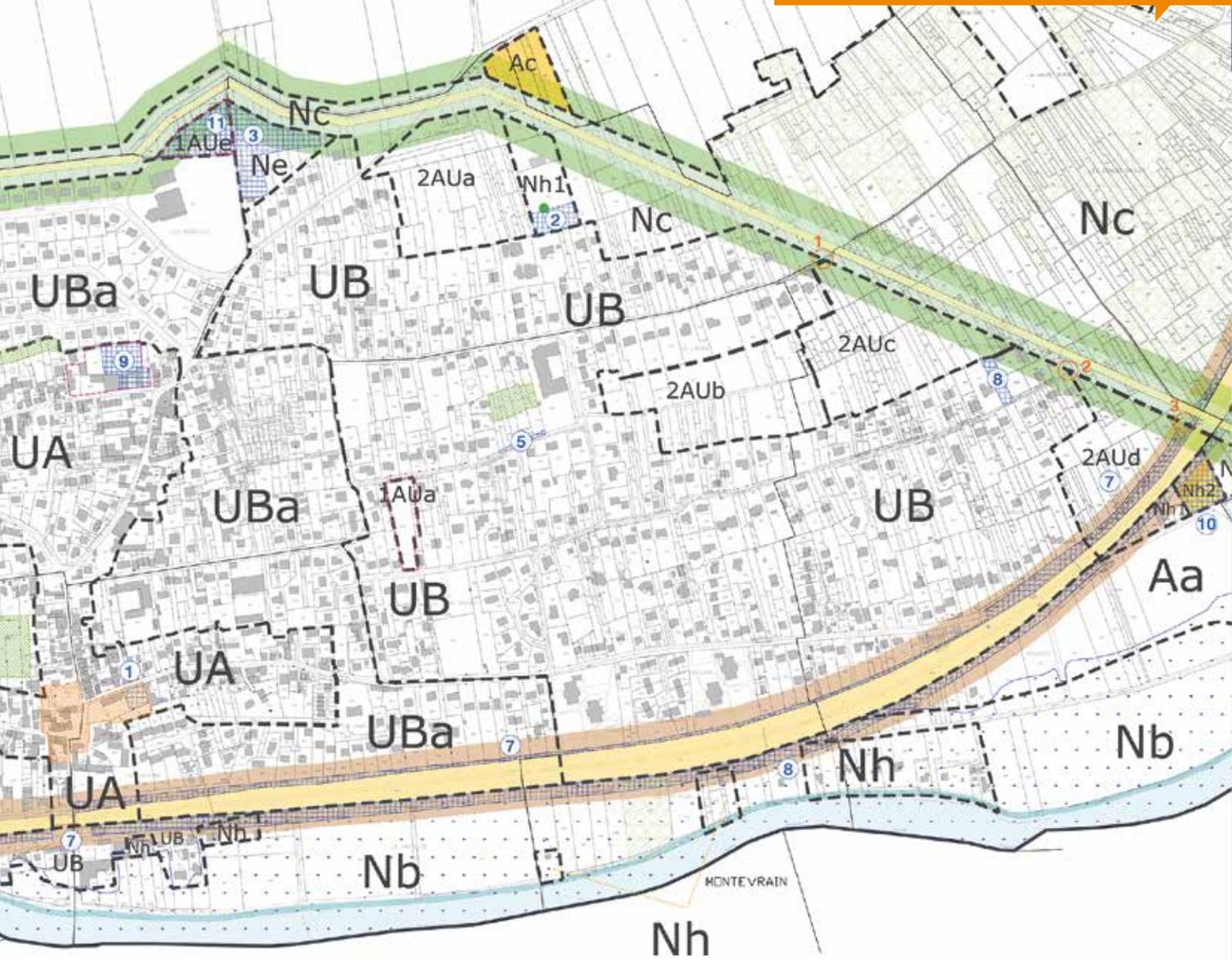


ferrée et l'aqueduc de la Dhuy), nécessite un urbanisme de projet prenant en compte les objectifs combinés de :

- La densification raisonnée.
- L'intégration architecturale et paysagère, dans une ambition qualitative supérieure.
- L'urbanisation en adéquation et au fur et à mesure de la programmation des équipements publics, la gestion économique de l'espace et la prise en compte de besoins à moyen terme.

Objectif n°7 :

La révision du PLU est également motivée par l'aménagement des abords de la ZAC des Cordonniers, constitués notamment des parcelles rue de Bourdin à Dampmart, riveraines de la ZAC, et qui se présentent comme une nouvelle entrée de ville. La connexion de ce secteur avec la ZAC permettra la mise en œuvre d'un projet global d'aménagement de la zone (au-delà donc du strict périmètre de la ZAC, qui est en cours d'achèvement) et permettra l'accueil de logements supplémentaires (y compris logements sociaux pour un tiers). La mise en valeur de ce secteur stratégique



d'entrée de la ville de Dampmart et la programmation des logements nécessaires, passeront par un aménagement d'ensemble des parcelles de ce secteur, par des participations pour la réalisation de programmes d'équipements publics (gymnase, périscolaire, voirie, etc.) et par une maîtrise foncière communale, en fonction des opportunités. Le PLU pourra également inscrire des emplacements réservés à cet effet.

2 - L'ARRÊT DU PLU DE DAMPMART

Dans le respect chronologique des opérations préalables à l'adoption du PLU révisé de Dampmart et après successivement :

- Délibération de décision de réviser le PLU, séance du CM du 21 février 2019,

- 1^{er} consultation des Personnes Publiques Associées (les PPA),
- 1^{ère} réunion publique, présentation des enjeux et du PADD, le 5 septembre 2019,
- débat du conseil municipal au sujet du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ; séance du CM du 25 septembre 2019
- 2^{ème} réunion publique, rappel des enjeux, présentation du plan de zonage et du règlement zone par zone, le 6 février 2021.

Le conseil municipal de Dampmart, dans la séance du 18 mars 2021 a tiré le bilan de la concertation et arrêté le PLU.

Présentation succincte du PLU arrêté :

Le PLU arrêté est constitué d'un ensemble de 7 dossiers distincts comprenant notamment ; le rapport de présentation, le PADD, les OAP, le règlement zone par zone, les documents graphiques (plans), les annexes et une étude environnementale.

Sont pris en compte :

- les objectifs fixés initialement lors de la décision de révision,
- les trois grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement objets du PADD :

AXE 1 : Protéger et mettre en valeur l'environnement, les paysages et les espaces agricoles,

AXE 2 : Préserver le cadre de vie et améliorer le fonctionnement urbain,

AXE 3 : Accompagner un développement urbain respectueux du village,

- Le bilan de la concertation,
- les obligations de construction de logements (350 logements dans les 10 ans),
- les enseignements tirés du diagnostic,
- et les obligations de limiter la consommation et l'artificialisation des sols.

Ce PLU, un document très encadré est notamment compatible avec le Schéma de Cohérence du Territoire (SCOT) de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Aspects principaux traités par le PLU révisé :

Pour plus d'informations, il convient de consulter les panneaux d'informations dans les locaux de la Mairie et les informations détaillées présentées lors de la 2^{ème} réunion publique, informations accessibles sur le site internet communal : www.dampmart.fr

- Inscription du PLU dans le cadre des avancées de la loi ALUR du 24 mars 2014 en intégrant dans le PLU les changements que cette loi opère et tenir compte de la loi du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF),
- Compatibilité avec le SCOT de Marne-et-Gondoire,
- Encadrement strict de la création de logements supplémentaires par division ou extension en considérant les conditions de desserte et les capacités des réseaux publics,
- Organisation du renouvellement urbain dans les parties bâties et définition des conditions d'aménagement,
- Préservation des cœurs d'îlots végétalisés,
- Accompagnement et maîtrise de la densification et de la qualité des formes urbaines, en évitant les divisions foncières anarchiques, en conditionnant l'offre de logement à la réalisation de places de stationnement adaptées, et en prévenant toute forme de précarisation des logements,
- Inscriptions d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prenant en compte les besoins en équipements publics, d'une population essentiellement résidentielle et en augmentation constante.
- Organisation de l'évolution des équipements publics (notamment sportifs et scolaires).

Le plan de zonage :

Le zonage de la commune comprend :

- Les zones urbanisées (UA, UB, 1Au, 2 Au)
- Les zones naturelles et agricoles (N, et A). Un sous secteur Nh

3 - DE L'ARRÊT DU PLU À SON APPROBATION

A compter de l'enregistrement par les services de L'Etat du dossier complet de l'arrêt du PLU, les services de L'Etat et les personnes publiques associées (les PPA) disposent d'un délai de 3 mois pour donner leurs avis et propositions.

A l'issue de ces 3 mois, une enquête publique sera organisée (hors période de vacances scolaires) et présidée par un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Melun. Durant cette enquête, l'ensemble des pièces du dossier seront accessibles au public, en Mairie, aux heures d'ouverture habituelles.

A l'issue de cette enquête et aux vus des observations éventuelles émises par le public et des conclusions du rapport émis par le commissaire enquêteur ; le conseil municipal de Dampmart se réunira en décembre, pour délibérer et approuver le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des suggestions des PPA et du rapport du commissaire enquêteur.

TRAVAUX

Infos chantiers

Nettoyage des voiries

Le nettoyage des voiries est effectué sur quatre passages dans l'année par une balayeuse et d'un entretien quotidien par un agent de voirie.

Rappel : en toutes saisons, les propriétaires ou les locataires sont tenus de désherber et de nettoyer leurs trottoirs jusqu'au caniveau : de la neige, des débris, feuilles, etc.

Clocher de l'église

Des travaux de nettoyage du clocher et de rénovation des peintures de l'église ont été engagés.

Des travaux de restauration de l'intérieur du clocher et des cloches sont programmés dans l'année.

Toiture du gymnase Roby

Un nouveau marché a été lancé pour la réfection de la toiture du gymnase Roby suite à des malfaçons de l'entreprise en charge des travaux. Démarrage du chantier prévu courant du mois de mai.

Divers

Quelques travaux d'aménagement sont prévus dans les écoles, ainsi que le remplacement d'anciens candélabres par des modèles à LED plus performants et plus économiques.

PRÉVENTION

Faire face à la prédation du frelon asiatique

Originaire d'Asie, le frelon *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit en France de manière accidentelle au début des années 2000. Il a été formellement identifié pour la première fois dans le Lot-et-Garonne en 2004.

Cette espèce est dotée de capacités d'expansion exceptionnelles puisqu'en une dizaine d'années, elle a colonisé la quasi-totalité du territoire métropolitain et en 15 ans, elle a été répertoriée dans 9 autres États européens.

Attention dès le printemps, vigilance !

Chaque jeune reine fécondée, dès les premiers beaux jours, va fonder un nid primaire puis avec l'aide de ses ouvrières, développer sa colonie pour aller jusqu'au nid secondaire qui pourra atteindre 40 cm de diamètre. Il faut alerter la mairie !

Si vous en remarquez, n'intervenez pas !

Vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété ? N'hésitez pas ! Signalez-le au plus vite au service Environnement de Marne et Gondoire (environnement@marneetgondoire.fr ou 01 60 35 43 55) qui centralise toutes les demandes qui seront ensuite envoyées au GDSA 77 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles).



Frelon européen



Frelon asiatique

Ce frelon se distingue facilement du frelon européen *Vespa crabro* par sa taille et sa couleur caractéristique. L'adulte, plus petit que son cousin endémique, mesure environ 3 cm de long. Son thorax est brun foncé (d'où sa dénomination scientifique) et son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune orangé caractéristique. Ses pattes sont jaunes.

[STOP]
aux
DÉJECTIONS CANINES

Ramasser, ça n'est pas s'abaisser !



Les propriétaires de chiens sont tenus de garder en laisse leur chien sur les trottoirs, voies publiques et espaces communaux.

Il est demandé aux personnes accompagnées d'un chien de procéder au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur la voie publique, trottoirs et espaces de jeux pour enfants.

COMPOSTAGE

Composter pour rendre à la nature ce qu'elle nous a donné



Les beaux jours sont propices au jardinage... et au compostage !

C'est le meilleur moment pour prendre une nouvelle résolution et adopter cette pratique éco-responsable. Épluchures, restes de repas d'origine végétale, feuilles d'arbres... ces déchets ont de la valeur, compostons-les !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage consiste à reproduire ce qui se passe spontanément dans la nature. En présence d'oxygène, d'eau et sous l'action de micro-organismes (bactéries, champignons...) et de macro-organismes (acariens, lombrics, cloportes...), les matières compostables sont transformées en humus : le compost. **Nul besoin d'activateur ou de produits chimiques !** Cet amendement naturel présente de nombreux avantages.

4 bonnes raisons de composter

- Composter permet de réduire le volume des ordures ménagères (les déchets biodégradables représentent 30 % du contenu de nos poubelles). **En compostant, un habitant diminue de 115 kilos par an la quantité de déchets à collecter et à traiter.**
- **Produire un amendement 100 % naturel** et totalement gratuit.
- **Limiter l'arrosage** et éviter l'achat de terreau, d'engrais ou de produits phytosanitaires.
- **Limiter les allers-retours en déchetteries.**

Les bénéfices du compost pour le jardin

Le compost permet de favoriser la croissance des végétaux et des racines. Il permet de renouveler l'humus et d'apporter des fertilisants. Il aide à maintenir l'humidité dans le sol et limite l'apparition de maladies.

Comment acquérir un composteur ?

Réservez votre composteur sur le site du SIETREM : www.sietrem.fr - rubrique prévention - compostage domestique. Un mail vous sera ensuite adressé pour vous indiquer la date de retrait.

Pour vous aider à acquérir un composteur, le SIETREM finance 62 % du coût du matériel. En effet, le syndicat prend à sa charge 33,53 € sur le prix d'achat qui s'élève à 53,53 €. Une participation de 20 € vous sera demandée le jour du retrait.

À noter que les composteurs sont fabriqués en France par des personnes en situation de handicap.



Déchetterie mobile

La déchetterie mobile a toujours un franc succès sur la commune de Dampmart, quelques chiffres en témoignent :

23 mai 2020 : 63 déposants, 1,750 tonne de déchets divers, 1,2 tonne de déchets verts, 252 kg de déchets dangereux et 80 déchets électriques et électroniques.

18 juillet 2020 : 36 déposants, 1,6 tonne de déchets divers, 0,5 tonne de déchets verts, 196 kg de déchets dangereux et 61 déchets électriques et électroniques.

La déchetterie mobile sera présente les samedis 29 mai et 17 juillet 2021 de 14h à 18h sur le parking du Gymnase Roby.

**1 TONNE DE VERRE RECYCLÉE
= 660 KG DE SABLE ÉCONOMISÉS**

LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT à l'infini TRIONS-LES !

SIETREM.FR ECO EMBALLAGES sietrem

TRI SÉLECTIF

Réduction de fréquence des collectes du verre

Afin d'optimiser les tournées de collecte du verre et de limiter l'empreinte carbone, une nouvelle fréquence bimensuelle de ramassage du verre sera mise en œuvre dans la commune de Dampmart.

Ainsi, au cours du 2^e semestre 2021, les emballages en verre seront collectés tous les 15 jours. Pour expliquer aux habitants les modalités de cette nouvelle organisation et leur indiquer les jours de passage du collecteur, un courrier accompagné du nouveau calendrier de collecte sera distribué dans les boîtes aux lettres quelques semaines avant l'entrée en vigueur de cette mesure.

Une optimisation vertueuse des collectes du verre

Cette décision fait suite à une étude menée par le SIETREM qui démontre que seul 1 habitant sur 4 sort son bac à verre chaque semaine (avec seulement 14 % du volume du bac rempli) et s'inscrit parfaitement dans la politique de développement durable menée par le syndicat. Moins de camions sur les routes signifie une réduction des émissions de CO2, une économie de carburant et une baisse des nuisances sonores.

En complément des collectes en porte-à-porte, des points d'apport volontaire sont à la disposition des habitants. Pour retrouver la borne la plus proche de son domicile, rendez-vous sur le site www.sietrem.fr

A noter qu'en cas de besoin, et après une période de test, la taille du bac vert pourra être modifiée sur demande des habitants auprès du SIETREM. Pour tout complément d'informations, un numéro vert est disponible par téléphone au **0 800 770 061** ou par mail à info@sietrem.fr



LA BONNE PRÉSENTATION DE VOS ENCOMBRANTS

Maximum autorisé : 1 m³

Acceptés :

- Canapés, chaises, tables, meubles, planches, tapis...
- Tables à repasser, ferrailles, sècheirs à linge...
- Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique sans gêner la circulation.

Refusés :

- Pots de peinture, bidons d'huile, gravats, pneus, grillage, batteries, pièces détachées de voitures, déchets verts...
- Les DEEE ne sont pas acceptés. Vous devez les apporter en magasin ou à la déchetterie.
- Les sacs ou les cartons fermés, les ordures ménagères, les tas trop volumineux...

LES DÉCHETTERIES DU SIETREM

Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Origny-Bouabrig	Noisel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Tibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 18h30	13h-17h	
Mardi, jeudi & vendredi	13h - 17h	9h-18h30	9h-17h
Samedi	9h - 12h / 13h - 17h		
Dimanche	9h-13h		9h - 13h

Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Origny-Bouabrig	Noisel	Chanteloup-en-Brie Chelles St-Tibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	15h-19h	
Mardi, jeudi & vendredi	10h - 15h	9h-13h	10h-18h30
Samedi	9h - 12h / 14h - 19h		
Dimanche	9h-13h		10h - 13h



Les 5 déchetteries sont accessibles gratuitement aux habitants du territoire du SIETREM, sur présentation d'une pièce d'identité et du badge d'accès aux déchetteries ou d'une pièce d'identité et d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Fermeture les jours fériés

Les déchets acceptés dans les déchetteries :

- Bois - Cartons, journaux et magazines
- Déchets de jardin : tontes, feuilles et petits branchages
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Déchets dangereux des ménages (10 kilos par mois et par foyer) : peintures, solvants, acides, bases, bombes aérosols toxiques vides, produits phytosanitaires, radiographies, cartouches d'encre...
- Encombrants et mobiliers
- Ferrailles et métaux non ferreux - Gravats
- Huiles de cuisson organiques, huiles minérales (moteurs...) - Piles - Pneumatiques VL (pneu et jante séparés) - Textiles - Verre



Les déchets refusés dans les déchetteries :

(Liste non exhaustive)

- Les déchets industriels, artisanaux et commerciaux
- Les déchets putrescibles (cadavres d'animaux...)
- Les déchets représentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur caractère toxique, de leur inflammabilité, de leur pouvoir corrosif ou explosif (bouteilles de gaz, extincteurs, déchets contenant de l'amiante, déchets médicaux, infectieux ou radioactifs, médicaments)
- Les ordures ménagères - Polystyrène - Terre - Batterie - Bouteille d'hélium
- Le papier goudronné « rouleau bitume »



Bibliothèque de Dampmart

PROGRAMME



15h00 - 16h00 - 17h00
Atelier découverte de la sophrologie :
séances adultes + adultes
et enfants à partir de 7 ans



10h30
Conte fleurette :
spectacle de Coline Promeprat pour les
tout-petits de 18 mois à 4 ans.



10h30
Atelier Lego :
Activité parent-enfant.
Atelier animé par Mathieu Vilchien

Pour toutes les animations,
réservation obligatoire au **01 64 77 36 29**



LES COUPS DE CŒUR de Loris Bardi



BRAGUINO
Film documentaire
de Clément BRAGUINO

Les familles Braguine et Kiline vivent au milieu de la taïga sibérienne à 700 km du moindre village. Aucune route ne mène chez eux. Seul un long voyage en bateau sur le fleuve Lenisseï, puis en

hélicoptère, permet de les rejoindre. Tout autour d'eux, la taïga à perte de vue et, au milieu du village, une barrière les sépare. Vivant en autarcie au bout du monde, les deux familles se sont brouillées et refusent de se parler.



M
Film documentaire
de Yolande



**D'AUTRES VIES
QUE LA MIENNE**
Récit d'Emmanuel Carrère

Culture & Loisirs



Myriam CHMELEFF
Conseillère municipale
déléguée à la politique
des séniors et
à la culture

CRISE SANITAIRE

Pauvre culture...

Et oui ! Parlons ici de la culture de nos esprits !

Que de problèmes et de soucis depuis plus d'un an ! Impossible de se rendre dans un théâtre, à un concert, dans un musée, au cinéma ou même de participer à une conférence, à un dîner spectacle, à des visites organisées etc.

Bref , notre pauvre culture est en berne, bien maltraitée et trop souvent mise de côté.

Bien sûr, il y a de nombreux essais d'effectués qui ont, au moins, le mérite d'exister. Par exemple, certains concerts, des visites de musées, de châteaux, d'endroits insolites proposés virtuellement sur le net. Cela favorise le fait de s'évader, de s'instruire, d'apprendre à connaître des choses par le biais d'internet. Tout cela est très positif mais, qu'en est-il des échanges , des contacts, des « questions-réponses », du fait de vivre ensemble un instant donné pour pouvoir en discuter ensuite, regarder les photos prises en ces instants, passer un moment en commun, éclater de rire... ? **Tout cela nous manque terriblement.**

Alors, il nous reste l'espoir.

L'espoir que, rapidement maintenant, ce virus soit anéanti et que nous puissions progressivement reprendre toutes nos activités et même plus encore, que nous puissions enfin nous retrouver en groupe ou en famille pour aller de nouveau au théâtre, au concert, au musée, au cinéma...

Tous les projets prévus en mairie restent en attente, bien au chaud mais prêts à bondir vers vous dès que cela sera possible.

En 2020 nous avions prévu un, voire deux concerts à l'église, la fête de la musique, la création d'un « café littéraire » deux fois par an, mais aussi des « vendredis de la culture » avec des conférences sur différents thèmes.

Ainsi nous aurions pu assister à une conférence de notre Bibliothécaire-écrivain Loris Bardi qui nous aurait présenté son 1er livre : « La position de Schuss », puis à une présentation du jazz par Melle Alexandra Chmeleff, à une expo-conférence sur la peinture...

Tous ces projets restent en attente de jours meilleurs, tous prêts à vous être présentés pour que revive enfin culturellement notre commune.

La bibliothèque reste heureusement ouverte pendant ces périodes difficiles, ce qui permet à chacun de venir emprunter un ou plusieurs livres. Notre Bibliothécaire est toujours présent et attentif aux désirs de chacun, de très bon conseil également pour le choix de vos livres.

Alors, courage, soyons prêts à voir notre culture s'épanouir à nouveau.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Fin d'année festive et de beaux projets en perspective !

Noël à l'école !

Fin d'année festive à Dampmart ! Malgré le contexte sanitaire, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école maternelle vendredi 18 décembre. Les petits dampmartois ont chanté leurs plus beaux airs de Noël et ont reçu livres, chocolats et bonbons.

Puis, malgré une hotte et un planning très chargés, le Père Noël a fait la surprise de se rendre à l'école élémentaire pour offrir des livres et chocolats aux plus grands également. Ravis de ce passage, les élèves l'ont accueilli par des jolis chants de Noël en français et en anglais.

Tout le monde a passé une superbe journée avant de partir profiter de vacances bien méritées.

Un grand merci au Père Noël, aux parents volontaires, aux enseignants et à la municipalité pour leur participation.

De beaux projets 2021

Pour 2021, nous avons de beaux projets que nous espérons pouvoir mener à bien si les conditions sanitaires le permettent.

Le carnaval 2021 sur le thème "Venise" est prêt. Selon l'état sanitaire, il sera programmé très prochainement.

Pour clôturer l'année scolaire, une chorale sera présentée par les élèves de l'école élémentaire le 22 juin et la kermesse de l'école maternelle aura lieu le 26 juin à l'école élémentaire. Des animations seront organisées à ces occasions.

Nous espérons tous vous retrouver dans la bonne humeur pour ces évènements!

TY'FIT ET PILATES

En septembre dernier, l'association Ty'Fit et Pilates est née à DAMPMART !

Nous évoluons dans le milieu du « sport santé et bien-être », ainsi notre but est de proposer des activités physiques et sportives, de remise en forme et de bien-être pour tous publics, tous âges, sportifs et non sportifs.

Afin de répondre aux demandes des dampmartois, nous vous proposons du Pilates, du Pilates adaptés, du Stretching, du gym ball. Le Circuit forme, les activités Cardio et le Renforcement musculaire compléteront l'entretien et l'amélioration de l'ensemble du corps et des capacités physiques.

Nos coaches « sportifs et bien-être » sont compétents et diplômés, ils réalisent des cours collectifs, des cours individuels, des démonstrations, des évènements, des stages, des séances de conseils, des voyages et séjours à thème. Les activités se déroulent en extérieur ou en intérieur au gymnase Roby.

L'association dispense des activités physiques adaptées à chacun !

Pour adultes sportifs, non sportifs et les ados, nous proposons les activités Pilates, Cross training, Tabata, Activités Cardio, Renforcement musculaire, de moyenne et forte intensité, avec et sans matériel.

Les activités de Pilates Séniors et Pilates post thérapies, Cardio sans impacts, Pilates rose et Circuit forme, conviendront pour les séniors, les femmes enceintes, les personnes en post opération, en rééducation, ou avec des pathologies (ex : douleurs au dos, Arthrose, etc).

Oui, mais avec la COVID 19 ?

Pas d'inquiétude, lorsque nous ne pouvons pas nous voir physiquement, nous avons mis en place les cours par visioconférence et des coachings à domicile, ainsi tous les cours sont conservés. Les coaches vous voient et vous corrigent, ce qui nous permet de conserver la sécurité des pratiquants.

COMITÉ DE DÉFENSE DAMPMATOISE

Remerciements

Suite à la dissolution de l'association « Comité de défense Dampmatoise », les administrateurs dont le président, Monsieur Jean-Claude MARCAULT, ont décidé de verser la somme de **1 422,73 €** à la caisse des écoles.



TY'FIT ET PILATES

Quel est notre projet pour cette année ?

Nous sommes actuellement dans la mise en place de la labélisation « sport santé sur ordonnance ». Nous pourrions ainsi, avec les partenaires de la médecine, contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes ayant des ALD « Affections de Longue Durée », tel que des cancers, diabètes, sclérose en plaques, maladie respiratoire, maladie cardiaque, etc.

Avec nos activités et les exercices adaptés, chacun peut y participer. Vous y trouverez forcément l'activité qui vous plaît et vous fera du bien.

Vos coaches



SABRINA

Coach bien-être tous publics.

Diplômes : CQP AGEE, 4x Brevets d'état (gymnastique, Activités pour tous, Educateur Sportif Sport Santé, Boxe Française), Instructeur Pilates, Instructeur Yoga.



FABRICE

Coach Ados et publics assez sportifs.

Diplômes : Brevet d'état Volley, Entraîneur équipe à l'ESIEE, Vacataire à l'université G Eiffel, CAPEPS, Formateur PSC1.

Pour toutes demandes d'information, contactez-nous :

Sabrina 06 09 69 74 18

Fabrice..... 06 37 45 13 69

BOXE FRANÇAISE

Pourquoi faire de la Boxe Française ?

La boxe Française est un sport qui séduit chaque année de plus en plus de licenciés. Que ce soit pour rester en forme, développer son corps ou affiner sa silhouette, la boxe compte de nombreux bienfaits.

Un sport très varié

La boxe est un sport extrêmement varié ! La boxe est devenue une activité sportive à part entière. Il en existe différentes variantes. Peu importe la discipline pour laquelle vous optez, vous allez acquérir des éléments principaux comme une condition physique optimale, un entraînement de cardio-training poussé et un renforcement musculaire exemplaire ! Renseignez-vous sur les différentes disciplines afin de trouver celle qui vous conviendra le mieux. En cas de questions, vous pouvez nous contacter sur place pendant un cours.

Affiner sa silhouette, maintenir et développer sa forme physique

La boxe n'est désormais plus réservée qu'aux hommes. De plus en plus de femmes s'inscrivent dans les clubs de boxe afin de pouvoir bénéficier d'un entraînement sportif exemplaire. La boxe qui regroupe la musculation, le cardio-training et la souplesse permet donc de perdre du poids, prendre du muscle, s'affiner, se tonifier et se dessiner en un rien de temps ! Étant très difficile physiquement, il faut bien s'accrocher. Mais le résultat en vaut la peine ! À vous les abdos en béton et les cuisses bien dessinées. En plus de cela, vous gagnerez une forme physique de compétition. C'est un sport complet qui permet de travailler toutes les parties du corps en profondeur.



Renforcer son mental

Faire de la boxe contribue également à l'équilibre mental : la boxe est utilisée comme sport de défoulement, c'est-à-dire qu'on peut facilement évacuer son stress, ses frustrations et sa colère à travers les sports de combat. Chaque entraînement est une occasion idéale pour décharger ses problèmes du quotidien, de manière complètement saine et bénéfique. Grâce aux coups que l'on donne dans un sac de frappe ou sur son adversaire avec des pattes d'ours, on retrouve un équilibre mental non négligeable. Mais le but n'est pas de foncer dans le tas et de lâcher une avalanche de coups-de-poing et pieds. L'objectif dans la boxe est également de doser sa force et ses émotions afin de ne pas se laisser emporter. Après une séance de boxe, vous allez donc vous sentir plus libre, plus détendu, vous aurez lâché toute la pression négative et vous aurez fait du sport ! Et vous, quand est-ce que vous commencez la boxe ?

Quels sont les atouts de la boxe ?

Avec la boxe, vous n'aurez pas besoin de choisir entre muscler votre corps et améliorer votre endurance. Car ce sport, internationalement pratiqué, développe l'ensemble des aptitudes physiques du corps humain.

C'est bien simple : chaque petite partie de votre organisme est sollicitée au cours d'une séance de boxe. Souplesse, respiration, rythme cardiaque, musculature, articulations, tendons... Toutes les structures et fonctions corporelles sont mobilisées pour exercer cette pratique sportive.

Faire travailler l'intégralité des structures du corps renforce, de fait, la coordination, l'équilibre, mais également la souplesse et la précision. En outre, c'est une activité physique qui est accessible à tout le monde, du plus petit au plus grand, du plus mince au plus costaud !



PRÉVENTION

Opération tranquillité vacances

Pendant vos vacances la police nationale et l'ASVP effectuent des Opérations Tranquillités Vacances. Pour en bénéficier, il est impératif que vous vous inscrivez auprès du commissariat de police nationale proche de votre domicile ou en vous rendant au poste de l'ASVP en mairie. Les services de polices concernés renforceront leur surveillance sur les habitations inscrites.

Commissariat : 01.64.12.68.68 ou le 17

Police Municipale : 01.64.30.13.45



TRANSPORTS

Plan local des Mobilités

Quelque soit l'âge, nous sommes tous constamment concernés par les problématiques de Mobilités et devons nous déplacer d'un point à un autre.

Depuis le 9 avril 2021, le syndicat intercommunal de transports a lancé une campagne de concertation publique pour réviser l'actuel plan local des déplacements, prendre en compte tous les aspects de la mobilité, (liaisons douces, transports en commun, transports logistiques, automobiles, etc...) et définir les actions et aménagements à prioriser pour à minima, les cinq prochaines années.

Mobilisons nous pour faire connaître nos besoins de mobilités et nos attentes.

COMMENT PARTICIPER ?

Soit rejoindre le site plm-mlv.fr

Soit flasher le QR code :



ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

C'est ouvert cet été !

Pour obtenir la carte d'accès à l'île de loisirs, rendez-vous en mairie dès la mi-juin, muni(e) d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou à défaut du livret de famille et d'une photo d'identité pour chaque personne du foyer âgée de plus de 3 ans (la gratuité est accordée aux moins de 3 ans).

Lors de votre première venue sur l'Île de Loisirs, un timbre sera apposé sur votre carte. Il vous en coûtera 5 €.

Pour plus d'informations, contactez les services de la mairie au : 01 64 30 13 45



PRÉVENTION

Plan canicule

Conformément à la mise en application de la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et du décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 pour l'instauration des registres communaux des personnes vulnérables isolées à domicile, nous avons obligation de mettre en place un « plan de prévention canicule » géré par le CCAS.

La détection des « personnes à risques », isolées, âgées ou handicapées, vivant à leur domicile, a été placée sous la responsabilité du Maire qui doit recueillir les informations et constituer un fichier. Celui-ci est protégé, il est conforme à la Loi informatique et liberté. Respecte la confidentialité des informations. Seules les personnes habilitées selon la Loi pourront le consulter.

Si vous vous sentez concerné par ce dispositif nous vous invitons à vous faire connaître le plus rapidement possible au 01 64 30 59 75 ou par mail : ccas@dampmart.fr. Une personne qualifiée (famille, professionnels de santé, services sociaux) peut également le faire à condition que la personne à inscrire ne s'y oppose pas.



Etat-Civil

Bienvenue à...

2020

PAYMAL Alexiane, Amélie, Maïwenn.....	23 Juillet
RUMPF ALMEIDA Baptiste.....	23 Juillet
CHABASSE Lya , Isabelle, Josiane.....	25 Juillet
BENNACER Milhann.....	30 Juillet
PROST Olyvia, Aurora, Pascale.....	1 ^{er} Août
MAMETZ Ambroise, Marie, Thaddée.....	13 Août
GETTUWANGE Emmi, Olivia.....	04 Septembre
HOUALEF Nawelle, Nouria.....	12 Septembre
TRAVERS Maria, Agnès.....	27 Septembre
DESIRE Lyana.....	28 Septembre
CADELIX Carlina.....	3 Novembre
NEGARA Alina.....	8 Novembre
DEBON Lyam, Nohlan, Andrew.....	17 Novembre
PRIOL ALLIOT Alistair, James, Cassidy.....	17 Novembre
CABARET Chloé, Carine.....	24 Novembre
MAGHNI Ilyane, Naël.....	25 Novembre
MEHINTO Milan, Olamidé.....	1 ^{er} Décembre
BOUKADDOUR MEBROUK Haroun.....	6 Décembre
DIME Kassim, Noam.....	19 Décembre

2021

BERGER Aëly, Patricia.....	10 Janvier
BERGER Elia, Sandrine.....	10 Janvier
DEROIN Quentin, Loïc.....	10 Janvier
GUVENDI Ewen, Thierry, Metin.....	24 Janvier
KHARROUBI Chahine.....	16 mars
PAQUIN Léana, Octavia.....	28 mars
GEORGE Louis, Henri, Philippe.....	08 avril

Ils se sont unis...

2020

VENNIYASINGAM Vijuran et GUNASEKARAM Sahana.....	29 Août
DESBIOLLES Jérôme, Valery, Michel et BLÉRON Claire, Gaëlle, Charlotte.....	5 Septembre
BOUTARD Guillaume, Georges et BOREL Laëtitia, Marie, Jacqueline.....	18 Septembre
BROEDERS Antonius, Cornelis, Joris et EL FARHANE Najat.....	10 Octobre

2021

LEROY Benjamin et HIRAUT Sabrina.....	03 avril
---------------------------------------	----------

Arbre Royal Elagage

Numéro 1 de l'elagage en île-de-france



6 rue du grand sentier
77400 Dampmart
www.arbreroyal.com
06 12 69 75 45
RCS Meaux
82859800300044

BÉNÉFICIEZ DE -10% sur TOUTE LA COMMUNE de DAMPMART !

*Spécialiste Elagage / Abattage / Dessouchage / Taille de haie / Engazonnement / Entretien jardin et parc / 50% Crédit d'impôt

Ils nous ont quittés...

2020

BETTINGER Sylvie, Marcelle, née CARDONA.....	60 ans
BISKO Boze.....	81 ans
CANAPE Jacqueline, Suzanne, née MOLINIER.....	73 ans
HEEMERYCK Henri, Claude.....	83 ans
LALLEMENT Olivier.....	46 ans
MARTY Jeannine, Henriette, née GARCELON.....	79 ans
MIQUEL Maryvonne, Louise, Lucienne, Edmée, née JAUME.....	86 ans
PEDRON Isabelle, Christine, Hélène, née CANAPE.....	55 ans
RACLE Sandrine, Anne-Marie.....	56 ans
RICHARD Georges, Pierre.....	96 ans
RICHARD Jeannine, Louise, Julie, née LAPLACE.....	92 ans
RIPPLINGER Yannick, Yolaine, Emilienne, née JOUANNEAU.....	70 ans
ROUXEL Nathalie.....	56 ans
SRHIR Aïcha, née YOSSAMY.....	86 ans
STAIGRE Yvonne, Louise, née PETIT.....	97 ans
VAN BUTSÈLE André, Bernard, Léon.....	86 ans
VIGNERON Jacqueline, Céline, née DAGAS.....	91 ans

2021

ALLEGRET Robert.....	73 ans
BONATI Danté, Victorio.....	91 ans
COLPIN Jean-Pierre, André, Joseph.....	69 ans
DESONCK Jacqueline, née CHADEFaux.....	95 ans
GONÇALVES DA ROCHA Fernando, Manuel.....	58 ans
KOEHL Claude, Fernande, née MORLET.....	90 ans
LANDION Yvonne, Jeanne, Marie née SÉITÉ.....	98 ans
LINZE Jacques, Joseph, Ghislain.....	89 ans
MARTEGANI Gisèle, Lucienne née FORTIER.....	92 ans
VINATY Lucienne, Louise née SCHALLER.....	87 ans
COSSET Daniel.....	78ans
DOS SANTOS Maria, de Lurdes née GONCALVES.....	84 ans
GUÉRIN Claude, Michel, Henri.....	90 ans
DALLE Liliane, Marie-Thérèse, Micheline née BOHANICH.....	87 ans

Mairie de Dampmart

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Vendredi :

9h - 12h / 14h30 - 17h15

Mercredi : fermé au public

Judi : 9h - 12h / 14h30 - 18h30

Samedi (permanence état civil) : 9h - 12h30

7 rue du Château - 77400 DAMPMART

Tél. : 01 64 30 13 45

Fax : 01 64 02 27 52

Email : mairie@dampmart.fr

Centre de loisirs

et restauration scolaire : 01 64 30 04 33

www.dampmart.fr



Ville Dampmart



Fermeture estivale de la mairie les samedis matin

La mairie sera fermée les samedis du 10 juillet au 14 août inclus. Pas de changement les autres jours de la semaine.

ETS GRANIER G.

À Thorigny sur Marne, depuis sa création en 1972

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE
Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture, combles - VELUX
CHARPENTE - BARDAGE
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE
☎ 01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

FRUITS, LÉGUMES ET ŒUFS

LIBRE-SERVICE **OUVERT de 8h à 21h**

Direct producteur **7j/7**

Tomates, carottes, salades, œufs ainsi que fruits et légumes de saison en barquettes ou à l'unité



13, rue de Château
77400 DAMPMART

LO FERME
MARCHÉ

Pharmacie Cornilliot

David TAING
Pharmacien

12, rue Cornilliot - 77400 THORIGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 17 72
Fax : 01 64 30 89 26
pharmaciecornilliot@gmail.com

AMBULANCES * GADAN *



01 64 30 03 31

URGENCE CONSULTATION HOSPITALISATION
DIALYSE RADIOTHÉRAPIE REEDUCATION

à votre service 7 jours sur 7
8 Allée des Rousselets - 77400 THORIGNY

TRAVAUX PUBLICS
ILE-DE-FRANCE



Travaux publics, Terrassements, assainissements,
VRD, Aménagements qualitatifs

120 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny
77400 LAGNY SUR MARNE

Tel. : 01 64 30 47 47 - Fax : 01 64 30 64 77

E-mail : tpidf@tpidf.fr



LAGNY AUDITION

Une équipe experte à la pointe de la technologie composée d'audioprothésistes, de techniciens spécialisés et d'assistants techniques vous accueille pour vous offrir une meilleure audition.



Audioprothésistes - Diplômés pour adultes, enfant et nourissons



9, rue Gambetta
77400 Lagny-sur-Marne

Tél. : 01 60 31 08 85

lagnyaudition@wanadoo.fr

Intermarché SUPER

THORIGNY-SUR-MARNE

17 ALLÉE DES ROUSSELETS
ZAC DES VALLIÈRES

Tél. 01 60 07 56 15

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

DRIVE



GALERIE MARCHANDE



du lundi au samedi :
de 8h30 à 20h00
le dimanche : de 9h à 12h30

LES SERVICES
À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service disponibles à l'accueil de votre magasin.



2500 m²
POUR MIEUX
VOUS SERVIR
PLUS DE CHOIX

NOUVEAUX RAYONS
CAVE À VINS
TEXTILE
MARÉE - BIO ÉLARGI